

CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

**Descriptif du système**

**Main-d'œuvre**

2,25 UMO dont 0,25 salariée

**Surfaces**

39 ha de SAU dont :

- 33 ha de SFP  
dont 33 ha d'herbe
- 6 ha de grandes cultures

**Cheptel**

23 UGB herbivores dont :

- 23 UGB ovin lait

**Chargement apparent**

0,7 UGB / ha SFP

**L'atelier ovins lait**

**Troupeau**

130 brebis laitières de race lacaune

**Production**

36 160 litres de lait  
278 litres / brebis

**Alimentation**

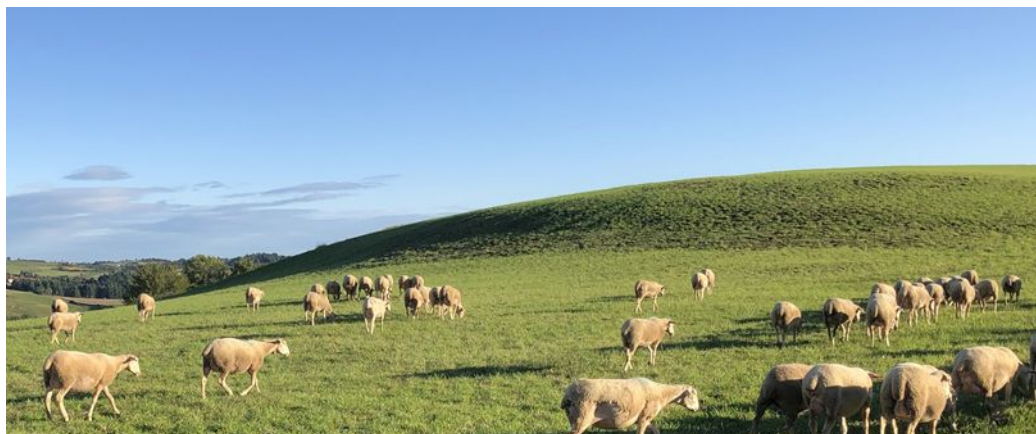
- 738 kg MS de fourrages distribués par brebis dont 0 % acheté
- 275 kg de concentrés par brebis dont 43 % acheté



Cas-type ovins lait  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Systeme OL fromager production >250 L/brebis

REF. 0493T1000 / **AURA01** - RÉSULTATS CAMPAGNE **2024**  
Groupe : OL hors bassins historiques fromager



**Systeme spécialisé conventionnel, 130 brebis Lacaune, un couple + salarié à temps partiel, mise-bas à contre-saison - Age à la première mise-bas : 13 mois - Commercialisation : vente directe et magasin de producteurs, type produits : lactique, tomme, yaourts - Agneaux : allaitement 5 semaines, 50 % légers et 50 % finis vente directe**

**Atouts**

- Autonomie fourragère et production de céréales autoconsommées
- Productivité laitière
- Valorisation des fromages
- Présence de salarié pour la flexibilité de l'organisation du travail
- Efficacité économique (48 % d'EBE/produit brut)

**Contraintes**

- Temps de travail important
- Maîtrise de l'élevage, de la transformation fromagère et de la commercialisation : nécessité de formation
- Niveau d'investissement soutenu
- Accès à des surfaces labourables et productives
- Proximité avec des bassins de consommation (frais de commercialisation et temps)



# ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile

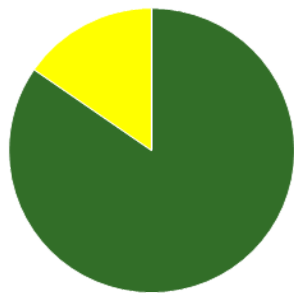
39 ha

Surface Fourragère Principale

85 %

Surface Non Fourragère

15 %



■ Surface en herbe  
■ Grandes cultures

Surface (ha)	%
33,0	85
6,0	15

## LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé

0,70 UGB / ha SFP

Cultures Fourragères (CF)/ SFP

0 %

Part des prairies permanentes / SH

61 %

Prairie temporaire implantée dans l'année

3,0 ha

Fumure minérale (/ha herbe)

5 N

0 P2O5

0 K2O

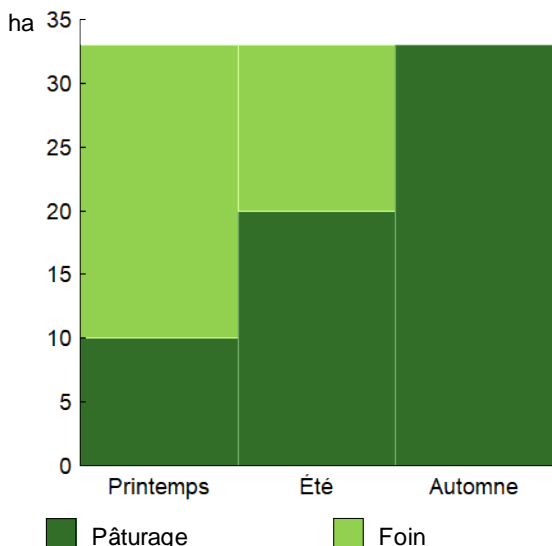
Fumure minérale (/ha CF)

0 N

0 P2O5

0 K2O

### Utilisation des surfaces fourragères



Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
<b>Surface en herbe</b>					
Foin + Foin + Pâturage	13,0	13	0	0	
Pâturage	10,0	0	0	0	
Foin + Pâturage	10,0	0	0	0	

Fourrages conservés utilisés

738 kg MS/Brebi

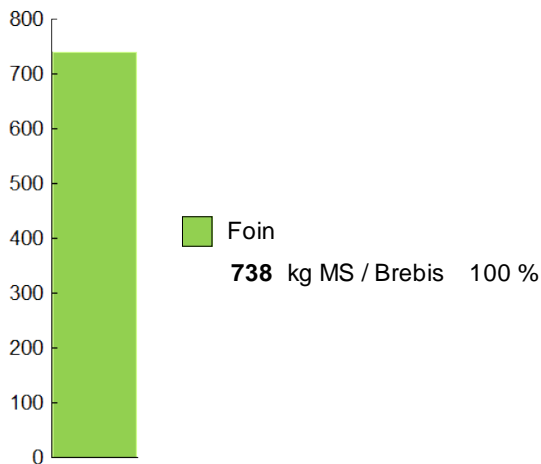
dont variation de stock

0 kg MS/Brebis

Autonomie des fourrages conservés

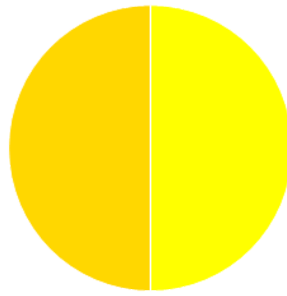
100 %

### Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
<b>Foin</b>	36,0	2,7	738	27,7
1° coupe non déprimée	23,0	3,3		
2° coupe	13,0	1,5		

# PRODUCTIONS VEGETALES



ha  
■ 3,0 Triticale  
■ 3,0 Orge hiver

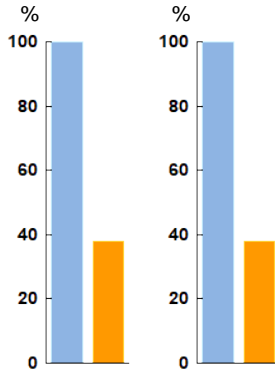
<b>Grandes cultures</b>	<b>6,0 ha</b>	Nb de cultures avec + de 5% de la SAU	4
Fumure minérale (/ha SNF)			
		60 N	0 P2O5 0 K2O
<b>Marge brute des productions végétales</b>	<b>3 132 €</b>	<b>522 €/ha</b>	

## Conduite des productions végétales

Cultures	Signe qualité	Surface (ha)	Rdt /ha	Fumure minérale/ha			Fum Orga	IFT herbi. - aut.	Dés. méca	Prix €/ unité	M.B. €/ha
				N	P2O5	K2O					
<b>Grandes cultures</b>											
Triticale		3,0	40 q	60	0	0				0,00	522
Orge hiver		3,0	40 q	60	0	0				0,00	522

## Marges brutes

	Triticale	Orge hiver	Triticale	Orge hiver
<b>Produits</b>	€/ha	€/ha	%	%
Ventes & indemnité	840	840	100	100
Aides couplées	0	0		
<b>Charges</b>	€/ha	€/ha		
Engrais et am.	137	137		
Semences	120	120		
Produits phyto	61	61		
Autres charges	0	0		
<b>Marge brute</b>	<b>522</b>	<b>522</b>		



# LE TROUPEAU OVINS LAIT

**130 brebis Lacaune**

135 brebis primées

Atelier ovins

23,1 UGB

**100 % du total UGB**

33,0 ha SFP



## Lait produit

36 160 l      **278 l/brebis**

## Lait vendu

**36 160 l**      **4 700 €/1000l**

dont lait transformé      36 160 l      4 700 €/1000l

Aucun

## Résultats de reproduction

### Brebis destinées à la traite

Adultes      Antenaises      Troupeau

Brebis présentes à la mise bas      100      35      135

Nombre de mises bas      95      28      123

### Taux de mise bas

**95 %**      **80 %**      **91 %**

Nombre de brebis traites      93      27      120

### Taux de mise en traite

**98 %**      **96 %**      **98 %**

Nombre d'agneaux nés      152      34      186

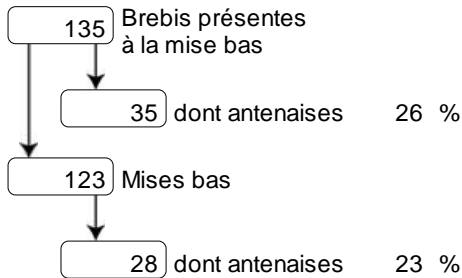
### Taux de prolificité

**160 %**      **121 %**      **151 %**

Nombre d'agneaux morts      20      8      28

### Taux de mortalité des agneaux

**13 %**      **24 %**      **15 %**



Taux de renouvellement      26 %

**274 jours de traite** (du 15/10/2023 au 15/07/2024)

## Ventes et achats d'animaux

Catégorie

Prix € /tête

### Ventes

60 Agneaux finis      144

63 Agneaux légers ou semi finis      65

28 Brebis de réforme      65

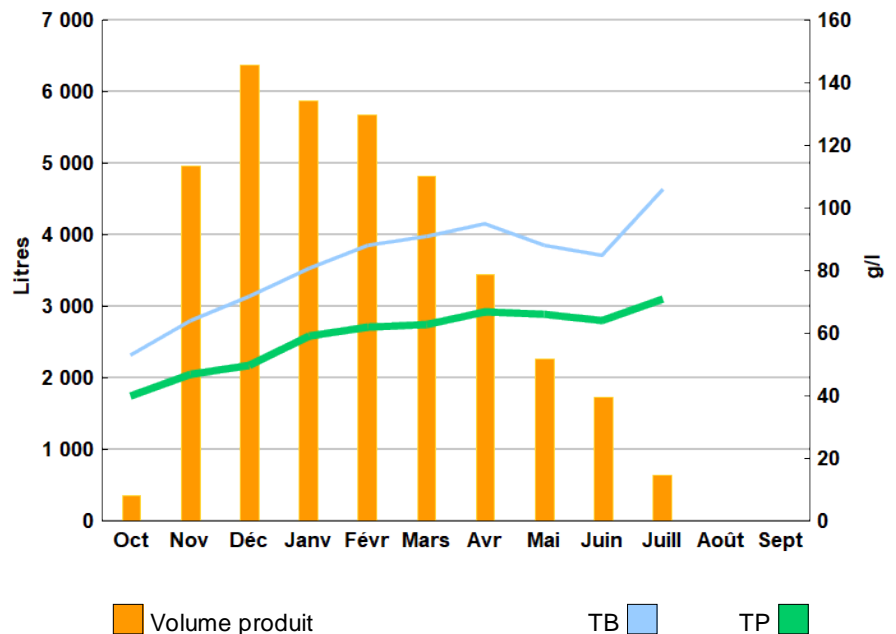
2 Béliers pour reproduction      250

1 Béliers de réforme      80

### Achats

3 Béliers pour reproduction      600

## Évolution du lait produit et des taux



## Alimentation

### Fourrages distribués

**738 kg MS/brebis**

dont fourrages récoltés

738 kg MS/brebis

dont fourrages achetés

0 kg MS/brebis

0 €/brebis

### Concentrés adultes

**275 kg/brebis**

**88 €/brebis**

dont co-produits

0 kg/brebis

0 €/brebis

dont concentrés prélevés

159 kg/brebis

33 €/brebis

dont concentrés achetés

108 kg/brebis

47 €/brebis

dont minéraux

8 kg/brebis

7 €/brebis

## Marge brute atelier

### Produit hors aides

**1 410 €/brebis**

dont produit lait

1 307 €/brebis

### Charges opérationnelles

**395 €/brebis**

dont charges d'alimentation directes

102 €/brebis

### Marge brute de l'atelier hors aides

**1 015 €/brebis**

Aides ovines

24 €/brebis

Aides liées à la surface fourragère

€/brebis

# TRANSFORMATION FROMAGERE DU LAIT DE BREBIS

Nombre de semaines de commercialisation	46	Nombre d'expéditions par an	0
Nombre de marchés par an	46	Distance parcourue par an pour la commercialisation	6 000 km
Nombre de tournées ou livraisons par an	46		



## Lait transformé

Transformation	36 160 l	169 952 €	4 700 €/1000l
----------------	----------	-----------	---------------

Lait transformé vendu	36 160 eq.l	169 952 €	4 700 €/1000l
-----------------------	-------------	-----------	---------------

Variation de stock	0 eq.l	0 €	0 €/1000l
--------------------	--------	-----	-----------

Total pertes de lait	0 eq.l		
----------------------	--------	--	--

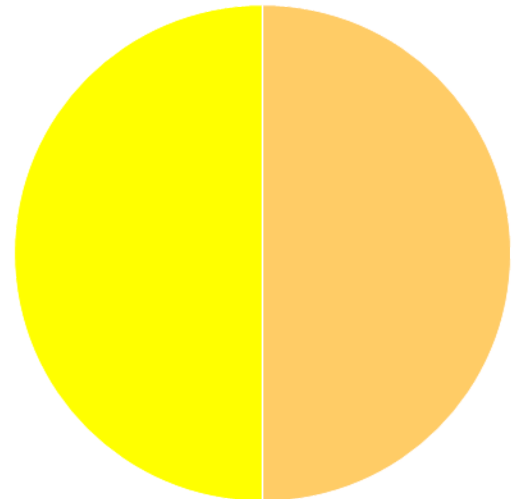
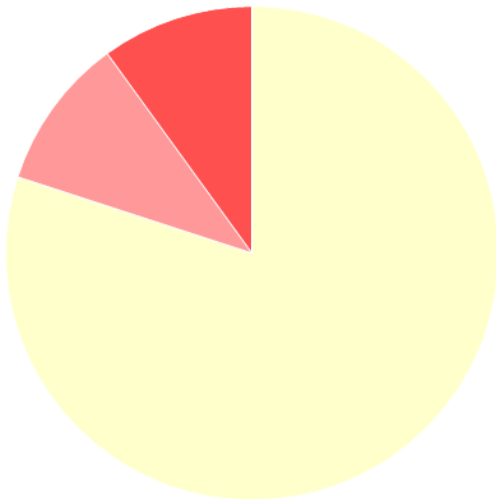
## Coûts spécifiques

Coûts de transformation	280 €/1000l
-------------------------	-------------

Coûts de commercialisation	485 €/1000l
----------------------------	-------------

Répartition du volume de lait transformé selon la technologie

Répartition du montant du lait transformé selon le circuit de commercialisation



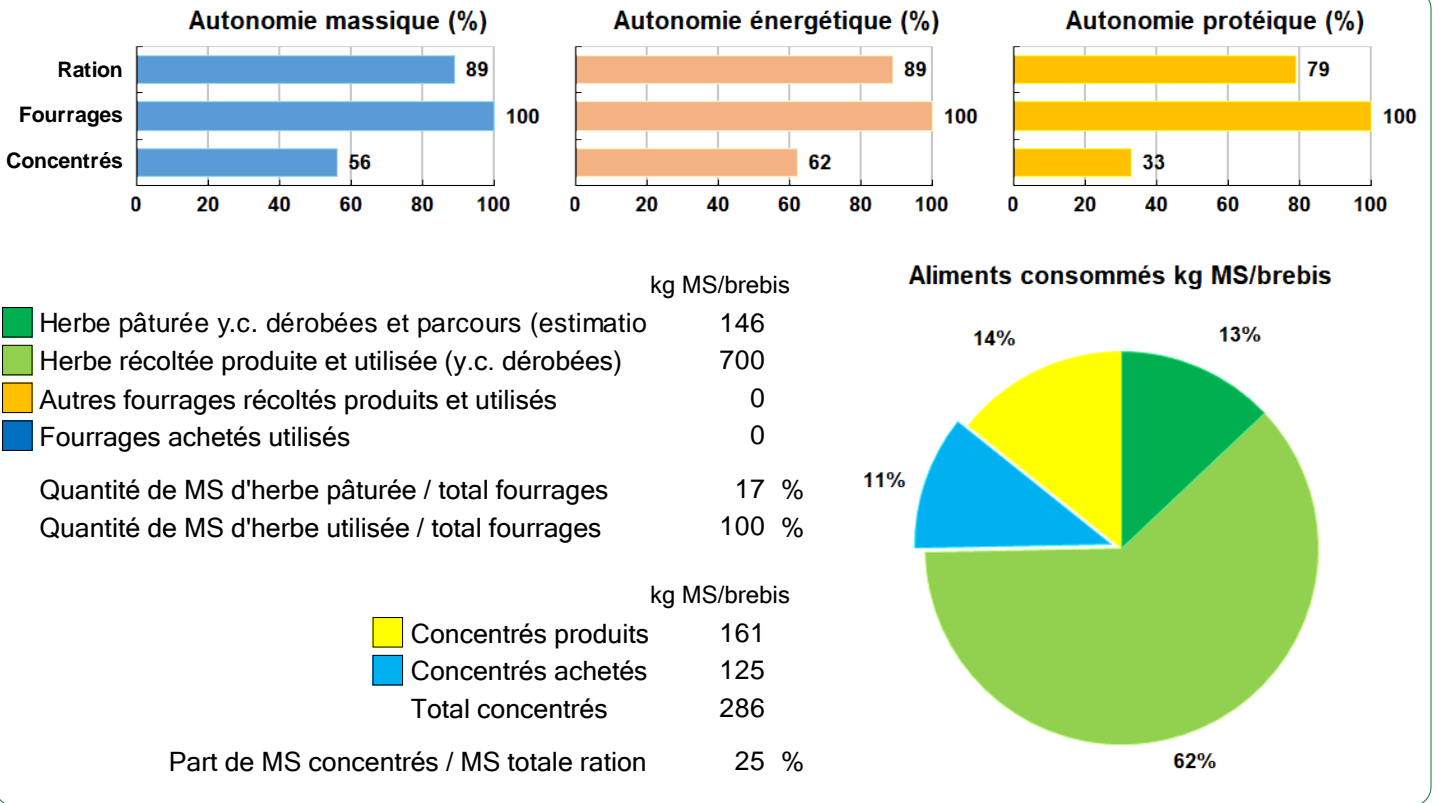
- 80 %  pâtes molles type lactique
- 10 %  pâte pressée cuite et demi cuite
- 10 %  yaourts et laits fermentés

- beurre/crème
- fromage frais
- fromages de lactosérum
- fromages à pâte persillée
- autre technologie

- 50 %  vendu à l'affineur
- 50 %  vendu directement
- vendu via 1 intermédiaire
- vendu via 2 intermédiaires



## Ovins lait



# LES RESULTATS ECONOMIQUES 2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire

<b>PRODUIT BRUT TOTAL (PB)</b>		<b>212 360 €</b>
<b>Ovins lait (88 % PB)</b>		<b>186 412</b>
<b>Ventes</b>		<b>185 107</b>
Lait transformé : 36 160 l à 4,700 €		169 952
60 Agneaux finis (8,5 kgc à 16,94 €)		8 640
63 Agneaux légers ou semi finis (à 65 €/tête)		4 095
28 Brebis de réforme (35 kgc à 1,86 €)		1 820
2 Béliers pour reproduction (à 250 €/tête)		500
1 Béliers de réforme		80
Laine : 130 kg à 0,15 €		20
<b>Achats d'animaux</b>		<b>-1 800</b>
3 Béliers pour reproduction (à 600 €/tête)		-1 800
<b>Aides</b>		<b>3 105</b>
Aide Ovine : 135 têtes à 23,00 €		3 105
<b>Grandes cultures (2 % PB)</b>		<b>5 040</b>
<b>Ventes</b>		<b>5 040</b>
Cession interne au troupeau : 240 q à 21,00 €		5 040
<b>Produits non affectables (10 % PB)</b>		<b>20 909</b>
<b>Aides</b>		<b>20 909</b>
Indemnité compens handicap		11 700
Aides découplées Base : 39 ha à 123,00 €		4 797
Aide découplée Ecorégime : 39 ha à 63,72 €		2 485
Aide découplée Redistributive : 39 ha à 49,40 €		1 927

<b>CHARGES</b>		<b>109 536 €</b>
<b>Charges opérationnelles (25 % PB)</b>		<b>53 304</b>
<b>Troupeau (23 UGB ovins lait)</b>		<b>48 452</b>
Transformation, commercialisation	1 198 €/UGB	27 675
Concentrés	574 €/UGB	13 265
Frais d'élevage	194 €/UGB	4 482
Frais vétérinaires	105 €/UGB	2 430
Achats de litières	26 €/UGB	600
<b>Surfaces fourragères (33 ha SFP : dont 33 ha SH)</b>		<b>2 944</b>
Engrais et amendements	61 €/ha	2 016
Semences et plants	24 €/ha	784
Fournitures pour fourrages	4 €/ha	144
<b>Productions végétales (6 ha GCU)</b>		<b>1 908</b>
Engrais et amendements	137 €/ha	822
Semences et plants	120 €/ha	720
Produits de défense végétaux	61 €/ha	366
<b>Charges de structure (26 % PB)</b>		<b>56 232</b>
<b>(hors amortissements et frais financiers)</b>		
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	469 €/ha SAU	18 278
Foncier	111 €/ha SAU	4 333
Matériel	286 €/ha SAU	11 159
Bâtiments et installations	73 €/ha SAU	2 857
Autres charges	503 €/ha SAU	19 605
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (48 % PB)</b>		<b>102 824 €</b>
	51 412 €/UMO (2 UMO exploitants)	

<b>Annuités (47 % EBE)</b>		<b>48 417 €</b>
Remboursement de capital		36 925
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		11 492
<b>Frais financiers court terme (CT)</b>		<b>0 €</b>

<b>Amortissement</b>		<b>38 230 €</b>
Matériel	547 €/ha	21 314
Bâtiments et installations	732 €/UGB	16 916
<b>Frais financiers (LMT et CT)</b>		<b>11 492 €</b>

<b>DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>54 407 €</b>
	27 204 €/UMO	

<b>RESULTAT COURANT (25 % PB)</b>		<b>53 102 €</b>
	26 551 €/UMO	

<b>Total actif hors foncier</b>		<b>426 010 €</b>
		<b>213 005 €/UMO</b>
Animaux 7 %	Bâtiments et installations 53 %	
Matériel 38 %	Autres immobilisations 0 %	

<b>Valeur ajoutée nette (hors aides)</b>		<b>31 596 €/UMO</b>
<b>EBE hors foncier / actif hors foncier</b>		<b>25 %</b>
<b>Taux d'endettement hors foncier</b>		<b>85 %</b>
<b>Trésorerie nette globale</b>		<b>0 €</b>

# Coût de production de l'atelier Ovins lait

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

## Productivité

Lait commercialisé (litres)	36 160
dont volume de lait transformé (%)	100
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	2,25
<b>Productivité MO rémunérée (litres/UMO)</b>	<b>16 071</b>



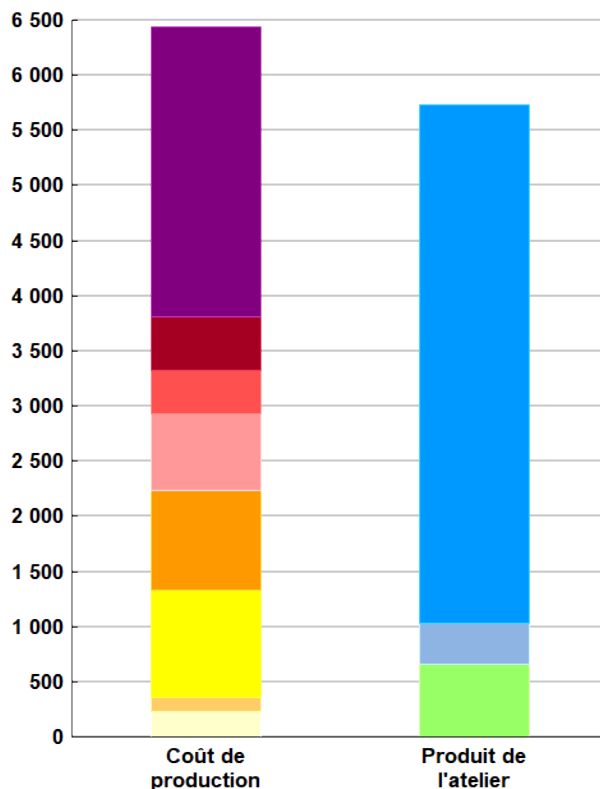
## Coût de production total

	€/ 1000 litres de lait
Travail	2 629
Foncier et capital	494
Frais divers de gestion	387
Bâtiments et installations	702
Mécanisation	898
Frais d'élevage	973
Approvisionnements des surfaces	134
Alimentation des animaux	228

## Produit total

	€/ 1000 litres de lait
Prix de vente du lait	4 700
Produit viande	369
Autres produits	1
Aides	664

€/ 1000 litres de lait



## Approche comptable

Coût de production €/1000l	6 445
Prix de revient €/1000l	5 411
Rémunération permise €/1000l	1 710
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,41

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

## Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1000l	6 352
Prix de fonctionnement €/1000l	5 318
Trésorerie permise €/1000l	1 804
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,49

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

<b>Hypothèses retenues</b>	Taux d'intérêt des capitaux propres (%)	3,00	Montant du fermage des terres en propriété (€/ha)	100
Rémunération €/UMO	43 784 = [ SMIC net 16 840 ] x [ coef "SMIC brut" 1,30 ] x [ nb de SMIC/UMO 2,00 ]			

# Coût de production de l'atelier Ovins lait - Pour en savoir plus



€/ 1000 litres de lait

**Coût de production total** 6 444,8

## Travail

Salaires et charges salariales 207,4

Rémunération du travail exploitant (CS) 2 421,7

## Foncier et Capital

Fermage et frais du foncier 118,9

Rémunération terres en propriété (CS) 2,8

Amortissements améliorations foncières 0,0

Frais financiers 317,8

Rémunération capitaux en propriété (CS) 54,5

## Frais divers de gestion

Transports, assurances, frais de gestion 387,2

Autres amortissements 0,0

## Bâtiments et installations

Eau 20,0

Électricité et gaz 135,0

Entretien et location des bâtiments 79,0

Amortissements bâtiments-installations 467,8

## Mécanisation

Travaux par tiers 95,0

Carburants et lubrifiants 90,6

Entretien du matériel 99,0

Achat de petit matériel 24,0

Crédit bail 0,0

Amortissements matériel 589,4

## Frais d'élevage

Frais vétérinaires 67,2

Frais repro, identification, GDS, cont perf 123,9

Achats de litière 16,6

Frais de transformation et com. 765,3

## Approvisionnements des surfaces

Engrais et amendements 78,5

Semences 41,6

Autres charges végétales 14,1

## Alimentation des animaux

Achats de concentrés et minéraux 227,5

Achats de fourrages et mise en pension 0,0

## Résultats avec conventions nationales

### Main-d'oeuvre

Exploitant (UMO) 2,00

Salariée (UMO) 0,25

**Total main-d'oeuvre à rémunérer** 2,25

dont pour transformation et com. 1,70

Main-d'oeuvre bénévole

### Produit de l'atelier

€/ 1000 litres de lait

**Prix de vente du lait** 4 700,0

**Produit viande** 368,8

Achats d'animaux (en -) 49,8

**Autres produits** 0,5

### Aides

Aides couplées et autres 85,9

Aides découplées 254,7

Aides deuxième pilier 323,6

### Données complémentaires

€/ 1000 litres de lait

Total charges courantes 2 909

Total amortissements 1 057

Total charges supplétives (CS) 2 479

Coût production hors charges sup. 3 966

Annuités 1 339

Charges sociales exploitants 298

Céréales intra-consommées (ha) 6,0

### Résultats économiques atelier

Excédent brut €/UMO 51 412

Excédent brut €/1000 l 2 844

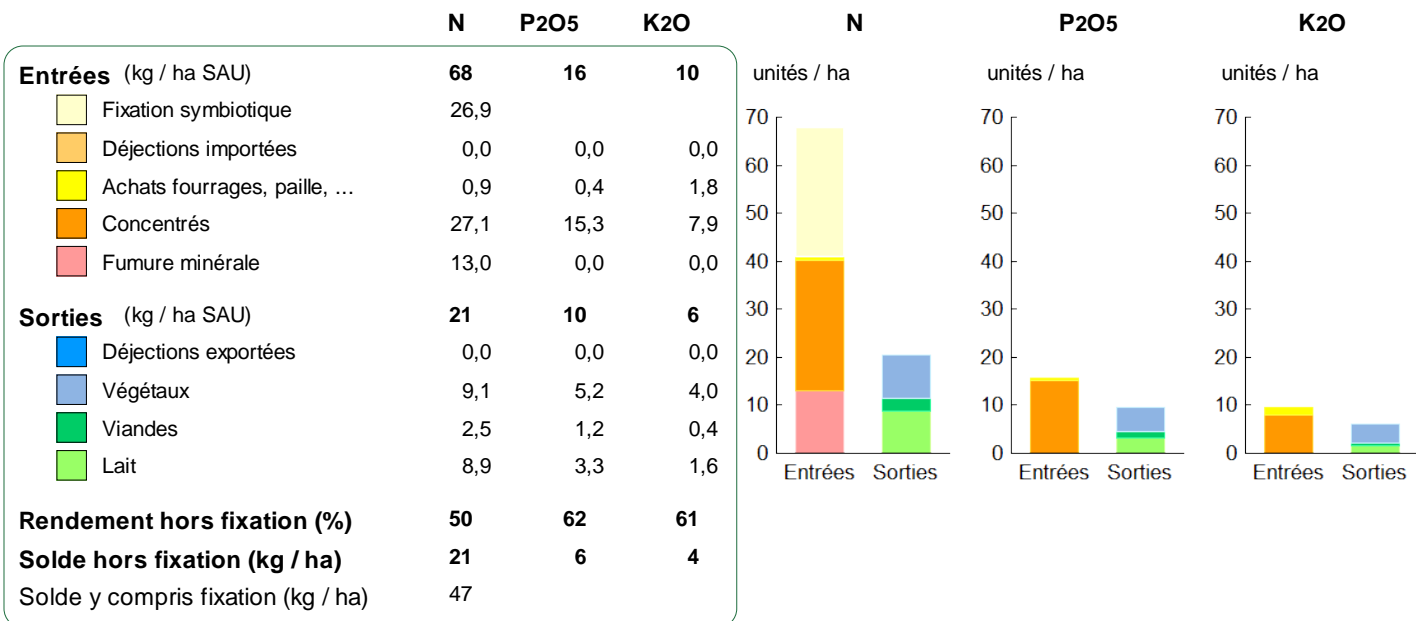
Revenu (RCAI) €/UMO 31 940

Revenu disponible €/UMO 27 204

**Hypothèses retenues** Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 3,00 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 100  
Rémunération €/UMO 43 784 = [ SMIC net 16 840 ] x [ coef "SMIC brut" 1,30 ] x [ nb de SMIC/UMO 2,00 ]

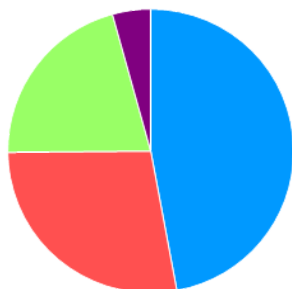
## Bilan des minéraux

<b>Zone environnementale</b>	<b>Zone sans contrainte</b>	Surface en zones d'actions complémentaires	ha
Zone de captage	Non		
Pression organique / ha SD170	42 kg/ha	Sols nus en hiver / SAU	15 %



## Consommations d'énergie

Au niveau du système 15 975 MJ / ha



47 %	Électricité
28 %	Produits pétroliers
21 %	Alimentation
4 %	Fertilisation minérale

Au niveau des ateliers

Atelier	Consommation		Électricité	Produits pétroliers	Fumure	Concentrés	Fourrages
	Total (MJ)	MJ / unité					
Ovins lait	623 992	17 256 /1000 l	8 672	4 211	266	3 931	178
Grandes cultures	66 040	11 007 /ha	1 290	6 225	3 492		

## LE FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

**Figure 1 : Schéma de fonctionnement du troupeau de brebis en lactation**

	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03
Luttes adultes (effet-bélier)					écho.							
Luttes antenaises et repasses (effet-bélier)					écho.							
Mises-bas adultes												
Mises-bas antenaises												
Traite												
Commercialisation												
Vente des agneaux												
Bergerie												
Pâturage												

Dans ce système où la productivité laitière attendue est de 300 litres en moyenne par brebis traite, le troupeau de brebis laitières de race Lacaune est de bon niveau génétique et son statut sanitaire est connu.

Un mois avant la lutte, les brebis et antenaises sont tondues et les vaccinations nécessaires sont réalisées. La lutte des brebis en monte naturelle se déroule en contre-saison au mois de mai. Un effet-bélier est réalisé 15 jours avant avec des béliers vasectomisés. La lutte des antenaises est décalée d'un mois pour qu'elles atteignent 2/3 du poids adulte et qu'elles soient âgées d'environ 8 mois à la première lutte. Les béliers étant dans le troupeau pendant 2 cycles (6 semaines), les mises-bas s'étalent sur environ 2 mois et demi. Les brebis adultes constatées vides à l'échographie sont réformées, les antenaises peuvent être conservées à l'entretien jusqu'à la prochaine lutte pour leur laisser une seconde chance. Les agneaux sont allaités sous les mères pendant 5 semaines après la naissance.

Les 8 béliers sont achetés aux entreprises de sélection de la race et choisis avec de bons index laitiers. Les béliers les plus jeunes seront privilégiés pour la lutte des antenaises.

## L'ALIMENTATION DES BREBIS

La ration des brebis en lactation est composée de foin produit sur l'exploitation, de céréales produites (orge et triticale), de complémentaire azoté à 40 % et de compléments minéraux.

Les besoins en fourrages (738 kg MS/brebis présente en année moyenne) comprennent les besoins du troupeau dans son ensemble : brebis, agnelles, béliers et agneaux. Ces besoins comprennent une marge de sécurité (7 %) pour faire face aux années climatiques difficiles.

Les meilleurs fourrages sont distribués pendant la fin de gestation et le début de lactation, lorsque la capacité d'ingestion des brebis est plus faible. La ration est ensuite adaptée au stade physiologique des brebis. Le pâturage démarre en avril quand les conditions climatiques le permettent.

## LES SURFACES

La rotation sur les surfaces cultivées est de 5 ans : 2 ans de céréales suivis de 3 ans de prairies temporaires. Chaque année, 3 ha de prairies temporaires sont semés avec un mélange riche en légumineuses. 40 unités d'azote sont épandues à l'implantation de ces prairies temporaires.

L'élevage est au contrôle laitier simplifié pour connaître les performances individuelles des brebis.

Parmi les agneaux élevés, 50 % sont vendus légers au sevrage quand ils atteignent un poids vif de 13 à 16 kg. Les autres sont engraisés jusqu'à l'âge de 120 jours et valorisés en vente directe.

## Conduite des agnelles de renouvellement

Avant le sevrage qui a lieu à 5 semaines, tous les agnelets sont allaités sous les mères avec un accès aux granulés et au foin. Au sevrage, les agnelles issues des meilleures brebis sont conservées pour le renouvellement. La mise à disposition de l'aliment complet continue après le sevrage pendant environ 2 mois. Le rationnement débute vers 3 mois où l'orge est progressivement introduite dans l'alimentation des agnelles et l'aliment complet diminue. Le foin est toujours distribué à volonté.

De sa naissance jusqu'à la lutte, une agnelle de renouvellement aura consommé 73 kg d'aliment complet, 95 kg de céréales produites et environ 160 kg MS de foin de qualité moyenne.

**Tableau 1 : Quantités d'aliments distribués aux brebis adultes par an**

Aliments	Kg / brebis /an
Foin 1° coupe de PP	159 kg MS
Foin 1° coupe de PT	298 kg MS
Foin 2° coupe de PT	178 kg MS
Céréales (orge, triticale)	165 kg
Complémentaire azoté 40 %	68 kg

Le fumier produit sur l'exploitation est épandu sur les surfaces en céréales et les prairies temporaires (10 T/ha).

Les surfaces en céréales sont semées avec une densité de 160 kg/ha. Les rendements en céréales sont en moyenne de 40 qx/ha.

## LES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS

Les équipements détenus en propriété concernent essentiellement la chaîne de récolte des fourrages. Le reste du matériel et les équipements nécessaires pour la culture des céréales est en CUMA : charrue, semoir, rouleau, épandeur à fumier, pulvérisateur, gyrobroyeur. La moisson des céréales est réalisée par une entreprise de travaux agricoles.

### Le local de transformation fromagère

La fromagerie de 70 m<sup>2</sup> est dimensionnée et équipée pour permettre de réaliser les 3 types de fabrication : lactiques, tommes et yaourts. Au pic de lactation, elle doit permettre de transformer au moins 200 litres de lait de brebis par jour. Elle est aux normes sanitaires mais aussi ergonomique et fonctionnelle pour permettre à 2 personnes de travailler en même temps.

**Tableau 2 : Bâtiments d'élevage et de stockage**

Type de bâtiment	Unités
Stabulation libre paillée	180 places (incluant tout le troupeau)
Tunnel de stockage	90 TMS
Local de fromagerie	70 m <sup>2</sup>

**Tableau 3 : Les principaux équipements**

Traction	• 2 tracteurs : 120 cv, 100 cv + chargeur
Alimentation du troupeau	• Tapis d'alimentation
Récolte de fourrage	• Faucheuse • Faneuse • Andaineur • Presse balles rondes
Transport	• Remorque plateau
	<b>Consommation de carburant : 80 litres/ha</b>
Traite	• Salle de traite 12 postes
Fromagerie	• Répartiteur • Lave batterie • Cuve de pasteurisation • Armoire d'affinage • Tables de transformation • Poche d'effluents 120 m <sup>3</sup> pour eaux blanches et lactosérum
Commercialisation	• Véhicule de vente • Remorque frigo

## LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION

Ce système commercialise 3 types de produits :

- **des fromages lactiques frais** avec un rendement moyen de 43 % : technologie de base avec une large gamme de diversification possible (poids, formes, aromatisation...);
- **des tommes** avec un rendement moyen de 21 % : technologie de report demandée par les consommateurs et qui permet de simplifier la transformation à certaines périodes, notamment le week-end;
- **des yaourts** avec un rendement de 100 % : produit plébiscité par les consommateurs qui nécessite une certaine capacité de stockage et un coût élevé en fournitures (pots, étiquettes...).

Les prix de vente des fromages et yaourts sont fixés à partir des coûts de production du lait et des coûts de fabrication et de commercialisation.

## LE TRAVAIL

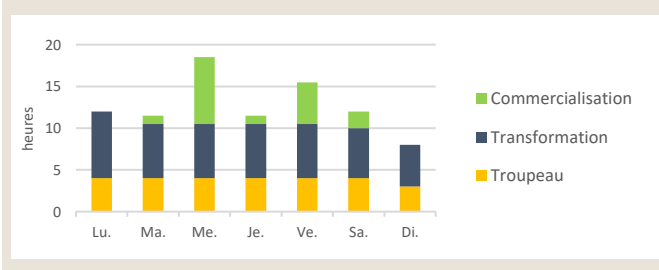
Le temps de travail dans ce système fromager est inégalement réparti dans l'année avec des périodes chargées (période de traite et de transformation, mises-bas, récolte des fourrages) et des périodes plus calmes en été.

Il faut compter environ 60 heures par 1000 litres de lait par an pour la transformation et 30 heures par 1000 litres de lait par an pour la commercialisation (source : Temps de travail pour transformation et la commercialisation en production laitière fermière – Réseau thématique INOSYS).

La commercialisation des fromages et yaourts est réalisée grâce à :

- **un grand marché hebdomadaire** qui permet le contact avec les consommateurs,
- **un magasin de producteurs** avec statut associé qui permet d'écouler plus de volumes mais nécessite une permanence à raison d'1/2 journée par semaine et implique des frais de commissions à intégrer au prix de vente des produits,
- **de la vente à la ferme** en fixant un jour et des horaires de présence,
- **quelques livraisons** en organisant une tournée optimisée.

**Figure 2 : Répartition indicative des temps des principaux travaux d'astreinte dans une semaine-type**



## RATIONS DU LOT PRINCIPAL DE BREBIS

### En lactation

Période	Allaitement	Début traite	Milieu de traite			Fin de traite
Date de début	01/10	01/11	16/12	01/04	01/05	15/06
Date de fin	30/10	15/12	30/03	30/04	15/06	15/07
PL objectif (/brebis/jour)	-	2,8 L	2,5 L	2 L	1 L	1 L
<b>Fourrages distribués (kg MS/brebis/jour)</b>						
Pâturage SFP	-	-	-	X	X	X
Foin de PP 1° coupe (15 % refus)	-	-	0,7	-	-	-
Foin de PT 1° coupe (10 % refus)	1,3	1,5	1,5	1,0	0,6	0,6
Foin de PT 2° coupe (5 % refus)	1,2	1,4	0,6	-	-	-
<b>Concentrés distribués (kg brut/brebis/jour)</b>						
Orge	0,3	0,2	0,25	0,2	0,15	0,15
Triticale	0,3	0,2	0,25	0,2	-	-
Complémentaire azoté	0,4	0,3	0,25	0,15	0,15	0,15

### En entretien et fin de gestation

Période	Entretien / gestation		Fin de gestation
Date de début	15/07	10/08	10/09
Date de fin	10/08	09/09	30/09
<b>Fourrages distribués (kg MS/brebis/jour)</b>			
Pâturage SFP	X	X	-
Foin de PP 1° coupe (15 % refus)	1,7		0,5
Foin de PT 2° coupe (5 % refus)			1,3
<b>Concentrés distribués (kg brut/brebis/jour)</b>			
Orge	0,3		0,35
Triticale			0,25



#### Attention !

*Ces rations sont celles qui ont été utilisées pour modéliser le cas-type. Elles sont indicatives et basées sur des fourrages théoriques de bonne qualité.*

*Pour équilibrer une ration en élevage, il est nécessaire de faire analyser les fourrages utilisés.*

## RATIONS DES AGNELLES

Période	Croissance		
Nombre de jours	60 jours	120 jours	75 jours
<b>Fourrages distribués (kg MS/agnelle/jour)</b>			
Pâturage SFP	-	-	X
Foin de PT 1° coupe (10 % refus)	0,55	0,9	0,45
<b>Concentrés distribués (kg brut/agnelle/jour)</b>			
Orge	-	0,6	0,3
Complet agnelle	0,8	0,2	



Cas-type ovins lait  
Auvergne-Rhône-Alpes



Ce document a été généré à partir de la base de données nationale DIAPASON.

L'outil DIAPASON est utilisé par les conseillers en charge du suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations suivies et des cas-types élaborés par les équipes.



INOSYS Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevage.

Cette infrastructure de terrain s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Élevage. Le suivi de ces exploitations est basé sur une approche globale des systèmes, avec un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée.

Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.

Date d'édition :  
Novembre 2025

# Systeme OL fromager production >250 L/brebis

REF. 0493T1000 / AURA01 - RÉSULTATS CAMPAGNE 2024

Groupe : OL hors bassins historiques fromager

## Dossier réalisé par :

Philippe Allaix, Lucie Beauchamp (CA 42)  
Florine Belin (CA 63)  
Alix Bonnard (CA 69)  
Catherine de Boissieu (IDELE)  
Nathalie Morardet (AURA Elevage)  
Mathilde Perre (CA 43)  
Catherine Venineaux (CA 38)

## Avec la contribution de :

Lucas Clauzier (ADICE)  
Ozvan Hervé (CA 69)  
Marina Testard (ACSEL Conseil Elevage)

## Contacts :

lucie.beauchamp@loire.chambagri.fr  
f.belin@puy-de-dome.chambagri.fr  
alix.bonnard@rhône.chambagri.fr  
catherine.deboissieu@idele.fr  
nmorardet@aurafilieres.fr  
mathilde.perre@haute-loire.chambagri.fr  
catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

Crédits photos : Lucie Beauchamp, Sylvain Bonnet, Hugues Fanouillaire

## Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE**  
Liberté Égalité Fraternité

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

